

Le «Lehrplan 21»: utile à la formation professionnelle

Dans les cantons alémaniques et plurilingues, le plan d'études 21, en harmonisant les objectifs de l'école obligatoire, rend un précieux service à la formation professionnelle comme aux entreprises. **Par Jürg Zellweger**



Jürg Zellweger est membre de la direction de l'Union patronale suisse.

L'école primaire étant l'affaire des cantons, le paysage de la formation scolaire a pris en Suisse des contours très variés, en fonction des particularités locales. Or, le marché du travail et la mobilité croissante de la population exigent aujourd'hui de l'école des objectifs plus homogènes et transparents ainsi que des structures comparables. Le tiraillement entre la souveraineté cantonale et les exigences nationales apparaît à l'interface entre école et formation professionnelle.

Contrairement à l'école obligatoire, la formation professionnelle est une structure nationale. Un employé de commerce, par exemple, est instruit et contrôlé sur la base d'objectifs et de normes uniformes, qu'il suive sa formation à Schaffhouse ou en Valais, à l'arrière-guichet d'une entreprise de construction ou dans une agence de communication. Cela fait sens si l'on veut permettre aux jeunes de changer facilement de branches d'activité ou favoriser leur mobilité géographique. Autre atout majeur: les employeurs savent à quoi correspondent les qualifications d'un certificat professionnel quand ils recrutent des candidats.

Les critiques de l'économie à l'égard de l'école obligatoire sont surtout liées aux différences de contenu entre la formation professionnelle et l'école primaire: les compétences des diplômés

ne sont pas toujours transparentes, on ne peut guère se fier aux évaluations de prestations scolaires des écoles, les degrés de formation sont parfois très inégaux entre élèves issus de différents cantons; enfin les grandes entreprises doivent s'accommoder de systèmes de formation différents.

Connaissances et savoir-faire

Voici les principaux avantages qu'apporte le «Lehrplan 21» à la formation professionnelle:

1. En précisant ce que les élèves doivent connaître et savoir-faire en fin de scolarité obligatoire, le descriptif clair des compétences est utile à la formation professionnelle. Il distingue bien les profils d'exigences entre école et profession, pour le choix du métier.
2. Des objectifs de formation harmonisés permettent aux écoles professionnelles et aux entreprises de s'appuyer sur une base commune pour l'ensemble des apprenants et de ne pas perdre trop de temps pour amener tous les élèves – de divers cantons – au même niveau.
3. Le ciblage sur les compétences ne met pas l'accent uniquement sur le savoir (qui peut vite s'apprendre par cœur) mais, bien au-delà, sur ses applications dans des situations diverses. Cette orientation sur le «savoir et le savoir-faire», proche de la pratique et de la vie, a fait ses preuves dans le monde de la formation professionnelle, où elle est largement acceptée.

La consultation officielle sur le projet de plan d'étude s'achève fin 2013. Le but est ambitieux: clarifier le mandat de notre école obligatoire. Voilà pourquoi il est judicieux et nécessaire, pour l'économie également, de poser des questions critiques sur les contenus et les priorités. Les grandes orientations des autorités sont toutefois louables et méritent d'être soutenues. Car l'harmonisation des objectifs de formation à l'échelon des régions linguistiques est un souhait très ancien de l'économie. Elle correspond aux besoins du marché et facilite l'entrée dans la formation professionnelle. ■

Photo: Robt Lewis